



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 031/07/2019 du 02/07/2019.

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

## REUNION du COMITE DIRECTEUR ELARGI.

Sur convocation par SMS du Président Jean-Louis RUAULT, le CDE s'est réuni le mardi 02 juillet 2019 à 19h15, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17410, pour y débattre les points suivants :

- **Interventions-initiations de Juillet et Août 2019.**
- **Gestion divers courriers.**
- **Tenues SubliTeam.**
- **Buvette Fête des Associations (08/09/2019) RAPPEL.**
- **Créneaux Salle 2019/2020.**
- **Subvention Mairie.**
- **Feuille d'attribution de postes.**
- **Tir NATURE (06/10/2019).**
- **Rapport comptable verbal sur le dernier Vide Grenier et le Chpt Départemental TAE .**
- **Tarifs des Licences 2019/2020.**
- **Planning de nos manifestations.**

Dès 19h15, le Comité de Direction Élargi étant au complet (David JALLAIS, Laurence et Dominique DESQUIBES excusés), l'ordre du jour fut entamé :

### A savoir.

- **Interventions-initiations de Juillet et Août 2019.**

**JUILLET / Le Bois Jeunesse** : une animation de 2h00 est prévue les après-midi des **mardi 16 et mercredi 17 juillet 2019 de 15h00 à 17h00**. TROIS bénévoles à minima sollicités de 14h00 à 17h30 (Nadine, Michel, Yann, Dominique et Rémi). Le mercredi 17/07/19 à l'issue de cette même animation une "Découverte" pour des enfants (9-11 ans) du Centre de Loisir " l'île aux Mômes " du Bois-Plage dès 17h30 y sera annexée.

**AOÛT / CLSH St Martin de Ré** : 2 demi-journées d'animation de 2h00 au matin sont prévues les **mardi 6 et mercredi 7 août 2019** dans les mêmes conditions qu'au mois de juillet . Quatre bénévoles à minima sollicités ( Nadine, Michel, Rémi, Geoffrey ? Dominique ?, Krisinda ?...).

- **Gestion divers courriers.**

Le secrétaire est chargé de divers courriers (Mobilisation des adhérents, restitution des passages de pont 2018/2019 et sollicitation de nouveaux passages gratuits pour la saison 2019/2020 entre autres)

- **Tenues SubliTeam (Saison Salle Septembre 2019).**

Une *commande ferme sera validée et réglée en septembre 2019.*

- **Buvette Fête des Associations (08/09/2019). RAPPEL :**

Sur demande par courriel, après renseignement auprès de Mr DECHELETTE, Maire de SMR, Madame Delphine DEBRAS (CDC) nous sollicite pour tenir le stand "Restauration" de la Fête des Associations qui ce

déroulera le dimanche 08 septembre 2019 au parc de La Barquette à SMR 17410.

Après délibération le CDE vote à l'unanimité cette activité pour combler l'absence de compétition de tir en salle sur saison hivernale 2019-2020.

Déroulement de journée :

8h00 montage stand "Découverte et initiation" et tenue jusqu'à 11h00(Cinq bénévoles).

11h00 à 14h 30 Tenue de la Buvette avec Hot-dogs, Frites, Huîtres , Gâteaux et Crêpes.

Permanence avec relève (2 bénévoles) sur stand "Découverte et initiation" pour répondre aux interrogations du public

14H30 à 18h00 Reprise de l'activité du stand " Découverte ..."et ventes boissons ainsi que du reliquat des invendus du matin.

● **Créneaux Salle 2019/2020.**

Après délibération et alors que la réunion en mairie est programmée pour le jeudi 04/07/19, le CDE décide **l'abandon de son créneau du samedi** et laisse au Président le soin d'obtenir une **amplitude de temps supérieure sur un des créneaux restants.**

● **Subvention Mairie.**

A l'heure présente rien n'a filtré de la délibération du Conseil Municipal. Nous sommes dans l'attente.

● **Création d'une feuille d'attribution de postes pour l'ensemble de nos activités.** (fait)

● **Tir NATURE (06/10/2019).**

Geoffrey LAMOUSSE et Alain DENIER ont à charge du positionnement, dans la norme , sur le parcours, de 21 effigies animalières.

**Pour ce qui est de l'organisation la trame émise par écrit sur le PV 026 CDE du 04/04/2018 est reconduite en tenant compte des problèmes liés aux casse-croûtes de 2018 et à l'application systématique à tous nos volontaires d'une attribution de poste ( feuille d'attribution ) .**

Krisinda GASNIER\* est chargée du suivi journalistique de cet événement avec photo(s) et compte-rendu pour une parution sur site et sur le Phare de Ré (\*ou un volontaire).

● **Rapport comptable verbal sur le dernier Vide Grenier et le Chpt Départemental TAE**

Les bénéfices nets tournent vers les 850 € pour le vide Grenier et les 500 € pour le TAE. Nos comptes bancaires font état d' environ 2900 € pour l'un et 1900 € pour l'autre ce qui permet de regarder l'avenir de façon sereine.

● **Tarifs des Licences 2019/2020.**

Ils ne changeront (pas en l'état), toutefois ils seront soumis à discussion et vote lors de l'A.G. de septembre prochain d'une minime augmentation (2 à 5 €).

● **Planning de nos manifestations.**

Amendé sur sa présentation, il fut acté pour parution sur le site.

**21h15, l'ordre du jour étant épuisé, cette réunion s'acheva autour d'un fort moment de convivialité.**

Le Secrétaire,

Rémi FAUPIN